

À propos de nous

1^{er} bailleur des Alpes-Maritimes depuis 1923, Côte d'Azur Habitat compte environ 450 employés, et représente plus de 21 000 logements et 50 000 personnes logées dans 90 communes.

OFFRE D'ALTERNANCE

CHARGÉ(E) DE COPROPRIÉTÉS

H/F

Vous êtes placé(e) sous l'autorité du Chef de service Copropriétés au sein du pôle Fournisseurs Charges Copropriétés de la Direction Financière.

Nos forces

- La diversité et l'expertise de nos métiers
- L'ambition de nos collaborateurs
- Notre volonté d'innovation constante et la modernisation de nos pratiques
- Notre présence sur l'ensemble du territoire azuréen

Nos avantages

- Titres restaurants
- Mutuelle de groupe
- Prévoyance de groupe
- Intéressement
- Vacances modulables

Profil

- En cours d'obtention d'un Bac +2 professions immobilières.
- Rigoureux (se) et organisé (e), vous avez une bonne capacité d'analyse et de synthèse.
- Vous avez l'esprit d'équipe et vous êtes respectueux (se) des délais.
- Qualités rédactionnelles et relationnelles requises, maîtrise de l'outil informatique Excel.

📍 Localisation : Nice

📄 Type de contrat : Alternance

📅 Début : Septembre 2025

Missions

Le/la chargé(e) de copropriétés viendra compléter une équipe, de 3 personnes, chargée du suivi et de la gestion des parties communes des résidences où Côte d'Azur Habitat est copropriétaire.

A ce titre, le/la chargé(e) de copropriétés sera en relation quotidienne, en interne, avec les agences de proximité, le service surveillance, et les services de la gestion locative et, en externe, avec les syndicats, les conseils syndicaux, les copropriétaires et les entreprises prestataires.

Missions principales :

1-Réaliser le suivi des résidences où Côte d'Azur Habitat est copropriétaire :

- Exercer un suivi technique des sites concernés
- Assurer un rôle de liaison entre les syndicats et les différents services de COTE D'AZUR HABITAT
- Analyser les contrats et les devis concernant les copropriétés pour garantir les intérêts de COTE D'AZUR HABITAT
- Traiter les demandes et les réclamations des copropriétaires et des locataires sur les espaces relevant de la copropriété

2. Représenter Côte d'Azur Habitat dans les différentes réunions de copropriétés :

- Assister aux assemblées générales des espaces relevant de la copropriété
 - Exercer une veille réglementaire et législative sur les copropriétés
 - Veiller à l'application des textes lors des décisions en assemblées générales
 - Formaliser un compte rendu des points principaux abordés en assemblées générales
- Assister et représenter Côte d'Azur Habitat dans les conseils syndicaux où l'office est copropriétaire

3. Assurer le traitement administratif des activités du service :

- Traiter l'ensemble des courriers et mails relatifs à son activité
- Collaborer à l'accueil téléphonique
- Effectuer le classement et l'archivage des documents en vue de leur accessibilité